



# Conditions générales de réservation

**VIEUX LOUP DE MER**  
CHALETs HÔTELIERS

Les clauses contenues dans ce document constituent le contrat entre *Vieux Loup de Mer* et le titulaire, qui doit obligatoirement être âgé, de 18 ans et plus au moment de faire la réservation.

## Réservation, premier versement et paiement final

Pour une réservation au tarif régulier, un premier versement, représentant 50% du montant total incluant les taxes applicables, sera exigé. Le paiement final sera payable lors de votre arrivée.

En sélectionnant un tarif promotionnel, la totalité du montant de votre séjour sera prélevé à la réservation. Le solde des tarifs promotionnels est non-remboursable et non-modifiable.

## Confirmation et mode de paiement

La réservation de votre séjour sera confirmée au moment où le paiement effectué par carte de crédit, Visa et/ou Master Card, aura été autorisé par la compagnie de crédit. Dans le cas d'un paiement par chèque, la réservation sera confirmée lors de la preuve de l'encaissement de ce dernier.

## Réservation tardive

Dans le cas d'une réservation effectuée moins de dix (10) jours avant la période de location, le paiement complet par carte de crédit est exigé et la politique d'annulation de moins de 15 jours s'applique.

## Annulation plus de quinze (15) jours avant la date de réservation

Dans le cas d'une annulation complète ou partielle effectuée par le titulaire de la réservation, plus de quinze (15) jours avant la date de la réservation pour quelque raison que ce soit, des frais de 50 % calculés sur le premier paiement versé seront retenus et le solde sera remboursé au titulaire.

## Annulation moins de quinze (15) jours avant la date de réservation

Dans le cas d'une annulation, complète ou partielle, effectuée par le titulaire de la réservation, moins de quinze (15) jours avant la date de la réservation, et ce, pour quelque raison que ce soit, la totalité du premier versement sera retenue. Pour une annulation ou modification, complète ou partielle, et ce, pour quelque raison que ce soit, effectuée par le titulaire de la réservation, **moins de 48 heures** de la date du début de la réservation, la totalité du montant de la réservation sera exigée. Cette même politique sera aussi applicable dans le cas d'une non présentation, le jour du début de la réservation.

## Modification de réservation

Le titulaire de la réservation pourra effectuer, sans frais, une modification à sa réservation si ce changement est effectué plus de quinze (15) jours avant la date de la réservation. Dans le cas d'une modification effectuée moins de quinze (15) jours avant la date de la réservation, la modification sera alors traitée selon les modalités d'annulation déjà énumérées au présent contrat. Aucune modification ne pourra être effectuée moins de quinze (15) jours avant la date de la réservation.

Vieux Loup de Mer n'assume aucune responsabilité à l'égard d'une annulation ou modification de réservation qui serait liée aux conditions environnementales (température et condition des routes, désastre naturel, feu de forêt, inondations, etc.).

## Respect de lieux

Il est de la responsabilité du titulaire de la réservation de laisser les lieux dans un état propre. Vieux Loup de Mer se réserve le droit de réclamer un dédommagement monétaire pour le remplacement des équipements manquants ou endommagés lors de la période de location.

## Respect de la capacité maximum d'occupants par unité de location

Il est de la responsabilité du titulaire de la réservation de respecter le nombre maximal d'occupants pour chaque unité de location. Vieux Loup de Mer se réserve le droit d'interrompre la période de location (sans remboursement) ou de facturer un montant supplémentaire par personne additionnelle et par nuit.

## Présence d'animaux domestiques sur le site

Vieux Loup de Mer interdit, en tout temps, la présence d'animaux à l'intérieur des bâtiments et sur le site extérieur de l'entreprise.

## Perte ou vol sur le site

Vieux Loup de Mer n'assume aucune responsabilité pour la perte ou le vol d'effets personnels sur le site.

## Couvre-feu

Afin d'offrir un environnement propice à la tranquillité, nous vous demandons cesser toutes activités extérieures à compter de 22h.

## Validité

La validité du présent contrat expire le 31 décembre 2023 et peut faire l'objet de modifications sans préavis.

Le titulaire de la réservation déclare avoir lu et compris les présentes conditions générales et y consentir, sans quoi il devra en aviser Vieux Loup de Mer, et ce, dès réception du présent document.